



**TERRE
SOLIDAIRE**
Agir là où commence la faim



© Emily Garthwaite

SPIRITUALITÉ DE LA RENCONTRE : **LA NOURRITURE EN PARTAGE**

LA NOURRITURE EN PARTAGE

DURÉE	60 à 75 minutes
LIEU	Nécessité d'un espace silencieux, propice à la réflexion et aux dialogues.
NOMBRE DE BÉNÉVOLES	2 animateur.trices
NOMBRE DE PARTICIPANT·ES	2 à 20 participant.es
PUBLIC	Public chrétien à partir de 18 ans
DIFFICULTÉ	Modéré
MATÉRIEL	• Textes imprimés au nombre de participants • Chaises • Papier, crayon • Eventuellement, une Bible de travail récente. Par exemple : Bible de Jérusalem, TOB, La Bible, Traduction liturgique avec notes explicatives, etc. La lecture d'une note biblique peut facilement lever une difficulté de compréhension ou satisfaire curieuses et curieux !



DEROULÉ DE LA RENCONTRE

ACCUEIL (5 MINUTES)

- Faire un tour de table des prénoms.
- Pour les groupes qui le souhaitent, il est suggéré de débiter votre rencontre par un chant ou par la prière suivante :

*Envoie sur nous ton Esprit, Seigneur,
ouvre les yeux et les oreilles de notre cœur,
mets notre être tout entier à ton écoute,
afin que nous puissions te rencontrer
dans la Parole que tu nous donnes aujourd'hui. Amen*

LECTURE ET APPROPRIATION PERSONNELLE DES TEXTES (15 MINUTES)

- Un lecteur/trice lit l'**Accroche** qui ouvre votre rencontre.
- Il ou elle lit à voix haute l'**Introduction au texte biblique**.
- Une seconde personne lit à voix haute le **Texte biblique**.

NB : En fonction de la longueur des textes, la lecture pourra se faire à plusieurs voix.

- Après la lecture débute un temps d'**Appropriation personnelle des textes**, en silence. Il peut être proposé aux participant·e·s de repérer, souligner ou mémoriser les mots et expressions qui reviennent plusieurs fois, qui les interpellent ou provoquent leur étonnement.
- Chaque participant·e peut parcourir la liste de questions suggérées, et les méditer en silence.

LECTURE DU COMMENTAIRE (3 MINUTES)

- Un lecteur/trice lit le **Commentaire**. Le groupe laisse résonner les pistes de réflexions évoquées pendant un court temps de silence.

PARTAGE EN GROUPE (20 MINUTES)

- Pour le **Partage en groupe**, un objet « bâton de parole » peut être utilisé comme relais entre les participant·e·s.
- Chaque participant·e partage ce qu'il désire en **2 ou 3 minutes**. Il s'agit de lâcher, le temps de cette rencontre, ses intérêts propres pour s'ouvrir aux réalités de celles et ceux qui nous entourent, sans jugement moral ni personnel. Il est proposé au reste du groupe d'avoir une écoute active, afin d'entendre ce que provoque la parole d'autrui dans son cœur, ce qui le touche, lui paraît important et signifiant. Il convient de prendre quelques secondes de silence entre chaque personne pour laisser « redescendre » cette parole entendue.
- Il est recommandé au facilitateur ou à la facilitatrice de redonner l'état d'esprit dans lequel se déroule ce partage : cette méthode s'inspire de la « conversation spirituelle », qui vise à rendre l'expression (même silencieuse) de chacune et chacun aussi importante que celle de son voisin ou voisine. L'objectif est bien une attention à un surgissement de vie, à une fenêtre intérieure, à travers la parole de l'autre.



LECTURE DU COMMENTAIRE ET DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE (2 MINUTES)

- Un lecteur lit à voix haute le **Commentaire**.
- Puis, il ou elle lit **L'éclairage de la Doctrine Sociale de l'Eglise**.
- Une autre personne les questions du partage de groupe.

PARTAGE EN GROUPE (10 MINUTES)

- Chaque participant·e parcourt en silence l'**Appropriation personnelle du texte**.
- Pour le **Partage de groupe**, chacun·e est libre de prendre la parole pour réagir à l'une ou l'autre question.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE (3 MINUTES)

- Un lecteur/trice lit à voix haute le **Témoignage d'un partenaire** du CCFD-Terre Solidaire. Le groupe laisse résonner la voix de ces personnes du Sud.

FIN DE LA RENCONTRE (2 MINUTES)

- Pour celles et ceux qui le souhaitent, des ressources d'approfondissement sont disponibles dans le paragraphe **Pour aller plus loin**.
- En fonction des circonstances, les groupes qui le souhaitent pourront terminer leur rencontre par la prière du Notre Père :

"Notre Père qui es au ciel, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Mal. Amen"

- Ou bien par la Prière au Créateur (extraite de l'encyclique Fratelli tutti n° 287) :

« Seigneur et Père de l'humanité, toi qui as créé tous les êtres humains avec la même dignité, insuffle en nos cœurs un esprit fraternel.

Inspire-nous un rêve de rencontre, de dialogue, de justice et de paix.

Aide-nous à créer des sociétés plus saines et un monde plus digne, sans faim, sans pauvreté, sans violence, sans guerres.

Que notre cœur s'ouvre à tous les peuples et nations de la terre, pour reconnaître le bien et la beauté que tu as semés en chacun pour forger des liens d'unité, des projets communs, des espérances partagées. Amen ! »



LA NOURRITURE EN PARTAGE

Textes ressource

ACCROCHE

- **Un milliard de repas est gaspillé chaque jour à travers le monde** (Rapport 2024 de l'ONU sur le gaspillage alimentaire).
- **Chaque année, un·e Français·e jette 58 kg de déchet alimentaire, dont 24 kg de nourriture encore comestible.** (Ademe et Eurostats, 2022)
- **La faim dans le monde a fortement augmenté en 2025. Elle touche plus de 295 millions de personnes, soit 14 millions de plus qu'en 2024. En cause, les conflits, les catastrophes climatiques et les chocs économiques.** (Rapport 2025 du Réseau mondial contre les crises alimentaires).

INTRODUCTION AU TEXTE BIBLIQUE

Le texte ci-dessous est issu du Livre de l'Exode. C'est un texte fondateur pour la foi juive. D'un point de vue théologique, l'Exode est le moment où Dieu se fait connaître à son peuple comme celui qui sauve, libère et donne la loi, une loi de « vivre ensemble ». Le chapitre 16 sur lequel nous faisons un focus rappelle que le don de nourriture manifeste le don du Salut, jusque dans le « prendre soin » des corps qui ont faim.

Alors que le peuple libéré du joug égyptien, un joug d'esclavage, regrette les marmites fumantes dans ce milieu hostile qu'est le désert, Dieu lui fait don de la manne (et des cailles) aussi longtemps que nécessaire. « C'est la nourriture que le Seigneur vous donne à manger », dit Moïse (16, 15). Ce mot « nourriture » est plus large que le mot « pain » par lequel il est rendu dans beaucoup de traductions. Il est le même qu'au Premier récit de Création en Gn 1, 29 : « Dieu dit encore : ' Je vous donne toute plante qui porte sa semence sur toute la surface de la terre, et tout arbre dont le fruit porte sa semence : telle sera votre nourriture. ' »

Entrons plus avant dans l'écoute des versets 11 à 35 du chapitre 16, qui raconte le Don de la Manne et soyons attentifs aux modalités de réception et de partage de ce don de nourriture.

TEXTE BIBLIQUE

Livre de l'Exode, 16. 11-19.

“11. Le Seigneur dit alors à Moïse : **12** « J'ai entendu les récriminations des fils d'Israël. Tu leur diras : “Au coucher du soleil, vous mangerez de la viande et, le lendemain matin, vous aurez du pain à satiété. Alors vous saurez que moi, le Seigneur, je suis votre Dieu.” » **13** Le soir même, surgit un vol de cailles qui recouvrirent le camp ; et, le lendemain matin, il y avait une couche de rosée autour du camp. **14** Lorsque la couche de rosée s'évapora, il y avait, à la surface du désert, une fine croûte, quelque chose de fin comme du givre, sur le sol. **15** Quand ils virent cela, les fils d'Israël se dirent l'un à l'autre : « Mann hou ? » (ce qui veut dire : Qu'est-ce que c'est ?), car ils ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur dit : « C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger. **16** Voici ce que le Seigneur a ordonné : Recueillez-en autant que chacun peut en manger : une mesure par personne. Chacun de vous en prendra selon le nombre d'habitants de sa tente. » **17** Les fils d'Israël firent ainsi : certains en recueillirent beaucoup, d'autres peu. **18** Celui qui en avait ramassé beaucoup n'eut rien de trop ; celui qui en avait ramassé peu ne manqua de rien. Ainsi, chacun en avait recueilli autant qu'il pouvait en manger. **19** Moïse leur dit encore : « Que personne n'en garde jusqu'au matin ! »



SUITE : TEXTE BIBLIQUE

Livre de l'Exode, 16. 20-36.

« **20** Ils n'écouteront pas Moïse et certains en gardèrent jusqu'au matin. Mais le surplus fut infesté de vers et se mit à sentir mauvais. Alors Moïse s'irrita contre eux. **21** Matin après matin, ils en recueillaient autant que chacun pouvait en manger. À la chaleur du soleil, tout était fondu. **22** Or, le sixième jour, ils recueillent le double de ce pain : deux mesures par personne. Et tous les chefs de la communauté vinrent en informer Moïse. **23** Moïse leur dit : « Oui, c'est bien ce que le Seigneur avait dit. Demain est un grand sabbat, un sabbat consacré au Seigneur. Cuisez ce qui doit cuire, faites bouillir ce qui est à bouillir. Et gardez le surplus en réserve jusqu'au matin. » **24** Ils le gardèrent, comme Moïse l'avait ordonné. Et il n'y eut ni mauvaise odeur ni vermine. **25** Moïse leur dit : « Mangez-le aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est le sabbat du Seigneur. Aujourd'hui, vous n'en trouverez pas dehors. **26** Pendant six jours, vous en ramasserez, mais, le septième jour, c'est le sabbat : il n'y en aura pas. » **27** Or, le septième jour, des gens sortirent pour en recueillir, mais ils n'en trouvèrent pas. **28** Le Seigneur dit à Moïse : « Combien de temps encore refuseriez-vous de garder mes commandements et mes lois ? **29** Voyez : le Seigneur vous a donné le sabbat ; aussi, le sixième jour, vous donne-t-il du pain pour deux jours. Restez donc chacun chez vous. Que personne ne sorte de chez lui le septième jour. » **30** Et, le septième jour, le peuple cessa toute activité. **31** La maison d'Israël donna à ce pain le nom de « manne ». C'était comme de la graine de coriandre, de couleur blanche, au goût de beignet au miel. **32** Moïse dit : « Voici ce que le Seigneur a ordonné : qu'on en garde une pleine mesure en réserve pour les générations futures. Ainsi pourront-ils voir le pain dont je vous ai nourri au désert, quand je vous ai fait sortir du pays d'Égypte. » **33** Moïse dit à Aaron : « Prends un vase, tu y mettras une pleine mesure, de manne et tu le déposeras devant le Seigneur, en réserve pour les générations futures. » **34** Comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse, Aaron déposa le vase, en réserve, devant le Témoignage. **35** Les fils d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans, jusqu'à leur arrivée en pays habité ; ils mangèrent de la manne jusqu'à leur arrivée aux confins du pays de Canaan. **36** La mesure utilisée, l'omèr, est un dixième de l'épha. »

APPROPRIATION PERSONNELLE DU TEXTE

- Quels sont les indices d'un don en quantité suffisante ?
- Que nous disent les versets 16 à 18 d'une juste répartition de la nourriture entre les personnes ?
- Que vous inspire la mention répétée des "générations futures" ?
- Quelle pépite gardez-vous de ce récit ? Sur quel point avez-vous envie d'être éclairé de la compréhension des autres participants

COMMENTAIRE

Avoir repéré l'emploi du même mot "pain-nourriture" dans les récits des chapitres 1 et 6 du Livre de la Genèse et en Exode, nous invite à comprendre que le don de la manne au désert n'est rien d'autre qu'un autre acte du Dieu créateur. Comme le Dieu créateur s'était préoccupé de donner de la nourriture en suffisance à toutes ses créatures (récit de Gn 1), comme il s'était préoccupé de l'approvisionnement de Noé et de tous les passagers de l'arche en vue du déluge (Gn 6, 21), de la même manière, Dieu prend soin de son peuple dans le désert (Jean-Louis SKA, L'Exode, Collection ABC de la Bible, Cerf). De la même manière également, Jésus de Nazareth, visage humain du Dieu créateur, aura le souci de nourrir les foules affamées mais aussi de rendre à la veuve le fils qu'elle a perdu, son unique soutien en matière de subsistance, dans le contexte patriarcal de l'époque.



SUITE : COMMENTAIRE

Faut-il pour autant, lorsque la famine menace, tout attendre de la providence ? Que dit Jésus dans les Récits de multiplication des pains ? «Donnez-leur vous-même à manger !» Ce qui n'est pas s'en rappeler l'échange entre Moïse et Dieu au début du Livre de l'Exode : «J'ai vu la misère de mon peuple ! ...va trouver Pharaon». Libres, solidaires et engagés pour lutter contre toutes les causes de la faim auprès de nos frères et sœurs proches ou lointains, c'est ainsi que Dieu nous espère... Le texte que nous avons écouté ensemble et sur lequel nous avons partagé nous a fait réfléchir : chacun et chacune doit recevoir ce qui lui est nécessaire ou pouvoir cultiver ce qui lui est nécessaire. En effet, le don de la manne prend fin quand le peuple entre en terre promise. La terre promise est donc ce lieu où chacun peut être rassasié selon ses besoins. Ce qui exclut l'accumulation au profit de quelques-uns sans souci de ses voisins ni même des générations futures.

PARTAGE DE GROUPE

ECLAIRAGE DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

Souveraineté alimentaire et destination universelle des biens:

La définition de la souveraineté alimentaire a toujours été sujette à débat. Le CCFD-Terre Solidaire, dans le cadre de son action, a choisi de retenir la définition proposée dans la Déclaration de Nyéléni (Forum Mondial sur la souveraineté alimentaire de 2007):

"La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles." Mais dans nos sociétés tentées par le repli sur soi, le risque serait d'avoir recours à cette notion - dont il existe de nombreuses définitions - pour justifier un repli sur le territoire que nous considérons comme nôtre au détriment de tous les autres. C'est pourquoi le plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire se comprend à la lumière du principe de la **Destination universelle des biens**.

Laudato Si' 94. Le riche et le pauvre ont une égale dignité parce que "le Seigneur les a faits tous les deux" (Pr 22, 2), "petits et grands, c'est lui qui les a faits" (Sg 6, 7), et "il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons" (Mt 5, 45). Cela a des conséquences pratiques, comme celles qu'ont énoncées les Évêques du Paraguay : **"Tout paysan a le droit naturel de posséder un lot de terre raisonnable, où il puisse établir sa demeure, travailler pour la subsistance de sa famille et avoir la sécurité de l'existence.** Ce droit doit être garanti pour que son exercice ne soit pas illusoire mais réel. Cela signifie que, en plus du titre de propriété, le paysan doit compter sur les moyens d'éducation technique, sur des crédits, des assurances et la commercialisation".

Fratelli Tutti 120. Je [Pape François] viens de nouveau faire miennes et proposer à tous quelques paroles de saint Jean-Paul II dont la force n'a peut-être pas été perçue : "Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne". Dans ce sens, je rappelle que "la tradition chrétienne n'a jamais reconnu comme absolu ou intouchable le droit à la propriété privée, et elle a souligné la fonction sociale de toute forme de propriété privée". **Le principe de l'usage commun des biens créés pour tous est le "premier principe de tout l'ordre éthico-social"** ; c'est un droit naturel, originaire et prioritaire. Tous les autres droits concernant les biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée et tout autre droit « n'en doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation », comme l'affirmait saint Paul VI. Le droit à la propriété privée ne peut être considéré que comme un droit naturel secondaire et dérivé du principe de la destination universelle des biens créés ; et cela comporte des conséquences très concrètes qui doivent se refléter sur le fonctionnement de la société. Mais il arrive souvent que les droits secondaires se superposent aux droits prioritaires et originaires en les privant de toute portée pratique.



APPROPRIATION PERSONNELLE DU TEXTE

- Quels ponts fais-je avec le récit du Don de la manne ?
- Après lecture de ces deux extraits de Laudato si' et Fratelli tutti, diriez-vous qu'ils sont contradictoires ou bien complémentaires et, dans les deux cas, pourquoi ?
- Quelle pépite je garde de ce texte ? Sur quel point ai-je envie d'être éclairé de la compréhension des autres participants ?

TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE

“ Je me suis rendu compte que je militais pour une agroécologie paysanne qui est vertueuse, qui n'utilise pas les pesticides.
Or, ma mère est décédée d'un cancer dû à l'utilisation de certains pesticides. [...] Pour nous, l'agroécologie paysanne, c'est celle qui nous permet de ne pas détruire pour produire, mais de produire de façon efficiente tout en préservant l'environnement immédiat. Elle est vertueuse parce qu'elle respecte toutes les composantes de la nature, parce qu'elle ne fait pas de gaspillage.
Elle est vertueuse parce qu'elle répond à un besoin immédiat et dans une proportion bien déterminée.

Nahounou Daleba,
géographe et économiste, défenseur de l'agroécologie paysanne en Côte d'Ivoire.
de l'association “Jeunes Volontaires pour l'Environnement” (JVE), partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

”

POUR ALLER PLUS LOIN...

Pour approfondir, vous pouvez parcourir :

- La note de positionnement de la FAO “La souveraineté alimentaire, une friche fertile”, publiée en 2015. <https://www.fgc.ch/sites/default/files/documents/fgc-reflexions-et-debats-no-2.pdf>
- La recension “L'encyclique Laudato si' et la souveraineté alimentaire”, publiée sur le site du CCFD-Terre Solidaire le 04.09.2015. <https://ccfd-terresolidaire.org/lencyclique-laudato-si-et-la-souverainete-alimentaire/>
- La “note de positionnement du CCFD-Terre Solidaire sur la souveraineté alimentaire”, publiée sur le site de l'ONG en 2021. <https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2021/11/Note-de-positionnement-Souverainete-alimentaire.pdf>